

RAPPORT ANNUEL 2015 DE LA FONDATION POUR LES ÉTUDIANTS DE L'EPFL (FEE)

Le Conseil de Fondation est composé de Mme Nathalie Pichard, (Présidente), Mme Susan Killias (Vice-présidente), M. Daniel Chuard (Membre), M. Jérémie Luginbuehl et M. Nicolas Menard (représentants-étudiants), qui ont remplacé au printemps Mme Maïté Wütschert et M. Nicolas Ménard, démissionnaires.

Il est assisté dans sa tâche par Mme Isabelle Cahour (Administratrice), et Mme Isabelle Tuor (Secrétaire).

En 2015, le Conseil de Fondation s'est réuni à deux reprises, les 17 mars et 17 novembre 2015.

❖ **Activités récurrentes de la Fondation**

Prêts Poséidon : La FEE garantit des prêts à 0% auprès du Crédit Suisse pour les étudiants régulièrement immatriculés à l'EPFL. Ainsi, entre 15 et 20 prêts ont été accordés à des étudiants en 2015, en vue de l'achat d'un ordinateur portable. Ce chiffre, comparable à celui de 2014, reste plus bas que ce que nous avons pu constater les années précédentes, où nous en comptons plus d'une trentaine. Toutes les traites ont été honorées dans les délais.

❖ **Recettes de la Fondation**

Forum EPFL : Cette association doit statutairement remettre à la FEE une partie de ses excédents, l'autre allant en financement direct aux activités associatives sur le campus. Depuis 2014, la manifestation a été déplacée au STCC (Swiss Tech Convention Center), ceci occasionnant des frais supplémentaires pour la location du lieu, et les règles de répartition des excédents ont été revues. La contribution Forum relative à sa manifestation 2015 a été de CHF 45'000, montant qui sera versé au bénéfice de la FEE en 2016. .

Fondation du Sanatorium : Cette fondation nous verse annuellement un montant avoisinant CHF 5'000.- afin de venir en aide à des étudiants qui ont des problèmes de santé. Son conseil de fondation ayant décidé d'augmenter sa participation, nous avons reçu en 2015 la somme de CHF 65'137. Ce montant relativement élevé correspond dans les faits aux contributions 2014 et 2015 cumulées (*NB* : le montant reçu en 2014 portait sur l'année 2013)

❖ **Projets de la FEE – en cours et finalisés**

Pour rappel, bon nombre de projets mis en œuvre par la FEE ont été repris par la VPAA, qui en a assuré le financement.

Ainsi et en 2015, la FEE a cependant accordé les financements suivants :

Campagne de sécurité routière : les travaux engagés pour la requalification de la RC1 ont engendré de grandes craintes pour les utilisateurs de cet axe, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. Afin de les sensibiliser sur différents aspects de la sécurité, la FEE a financé la campagne « Cohabitons », en partenariat avec l'équipe du développement durable de l'EPFL et des prestataires externes, pour un montant de CHF 90'537.-

Concours pour un nouveau Point Vélo EPFL : Le Point Vélo de l'EPFL assure divers services pour les cyclistes, de plus en plus nombreux sur le campus : réparation diverses, vente de petit matériel, de vélos neufs et d'occasion. Les « locaux » utilisés sont vétustes et totalement inadaptés à leur usage, raison pour laquelle l'EPFL, et plus particulièrement le laboratoire LAST (Laboratory of Architecture and Sustainable



Technologies) du Professeur E. Rey a lancé fin 2015 auprès des étudiants un grand concours pour la construction d'un nouveau Point Vélo. Plus de 30 groupes ont répondu à l'appel, et trois projets ont été primés, dont le premier est destiné à être construit sur le campus dans le courant 2016. Les prix ont été financés par la FEE à hauteur de CHF 10'000.

Nouveau Point Vélo EPFL : comme expliqué ci-avant, le Conseil de fondation a accepté d'entrer en matière pour le financement partiel du nouveau Point Vélo de l'EPFL, selon le projet lauréat du concours du même nom. Le projet est en cours.

Bourses pour étudiants réfugiés : un montant réservé de CHF 50'000 a été décidé par le Conseil de fondation, afin de financer d'éventuels étudiants réfugiés. Aucun dossier ne nous ayant été soumis, le poste a été reconduit pour un éventuel financement en 2016.

Prix Lopez Loreta : Le financement de projet (prix d'excellence) a décidé dans le courant de l'année 2015. Ayant pris du retard au niveau de sa réalisation, Le Conseil de fondation a reconduit le financement pour 2016.

❖ **Approbation des comptes**

La présentation des comptes a été adaptée en fonction du nouveau droit des sociétés entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Dès lors le total de l'actif passe de CHF 9'734'266 à CHF 9'617'292. Les fonds libres quant à eux passent de CHF 5'375'964 (fin 2014) à CHF 5'293'000 (fin 2015), soit une diminution de CHF 82'964, montant qui correspond à la perte de l'exercice

Concernant les recettes de la fondation, celles-ci sont en ligne avec celles de 2014 (CHF 82'637 en 2015 contre CHF 86'726 en 2014). Ces recettes tiennent compte de la contribution de Forum pour l'exercice 2015.

Les comptes 2015 ont été approuvés par le Conseil de Fondation lors de sa séance du Conseil du 22 mars 2016.

❖ **Budget 2016**

Pour le budget 2016, le Conseil de fondation a accepté des financements supérieurs de CHF 100'000 aux recettes *escomptées*, car les exercices antérieurs très nettement profitable, permettent à la Fondation une prévision à perte.

Rapport validé par voie de circulation aux membres du Conseil de Fondation.

Lausanne, le 3 juin 2016

Nathalie Pichard
Présidente

Isabelle Cahour
Administratrice